

# Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 31 mars 2022

*Présents : Michaël Chaillet : conseiller aux décideurs locaux Royans-Vercors , Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Jean Vignon, Philippe Desfeux, Sandrine Bellier-Benistand, Anaïs Idelon, Jean-Marie Guillet*

*Excusées ayant donné pouvoir : Patricia Mottin, Lionel Dusserre*

## Délibérations du conseil

### → Présentation du Compte Administratif 2021 du budget Eau et Assainissement

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Exploitation	160 013,86 €	181 375,85 €	21 361,99 €
Investissement	119 748,89 €	140 620,85 €	20 871,96 €
Report 2020 (exploit.)		34 333,37 €	
Report 2020 (Invest.)	3 472,35 €		
Restes à réaliser à reporter (exploit.)			
Restes à réaliser à reporter (invest.)	67 931,42 €	29 906,00 €	29 906,00 €
Total	351 166,52 €	383 236,07 €	32 069,55 €

*Le compte administratif et le compte de gestion 2021 sont votés à l'unanimité.*

### → Présentation du Budget Primitif 2022 du service de l'Eau et Assainissement :

Exploitation	Investissement	Total
210 505,00 €	149 172,00 €	359 677,00 €

Inscriptions au budget primitif 2022 : renouvellement progressif des compteurs et recherche des fuites, changement du système de filtration, réalisation du schéma directeur d'eau potable et schéma de défense extérieure contre l'incendie.

*Le Budget Primitif 2022 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.*

→ **Présentation du Compte administratif 2021 de la commune :**

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
Fonctionnement	488 698,83 €	635 250,62 €
Investissement	215 183,23 €	101 011,65 €
Report 2020 (Fonct.)	0 €	208 624,48 €
Report 2020 (Invest.)	0 €	79 500,72 €
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	256 283,75 €	202 479,00 €
Résultat cumulé Fonctionnement	488 698,83 €	843 875,10 €
Résultat cumulé Investissement	471 466,98 €	382 991,37 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>960 165,81 €</b>	<b>1 226 866,47 €</b>

*Le compte administratif et le compte de gestion 2021 sont votés à l'unanimité.*

→ **Présentation du Budget Primitif 2022 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
803 915,00 €	337 404,00 €	1 141 319,00 €

Poursuite des restes à réaliser :

- Tranche 3 de l'atelier des services techniques : Dallage
- Rénovation des façades de l'église
- Signalétique d'Information Locale
- Réfection des menuiseries des bâtiments communaux
- Réfection des chéneaux des bâtiments communaux
- Réfection du mur du cimetière

Inscriptions 2022 en dépenses :

- Acquisition d'un véhicule de déneigement
- Refonte du site internet
- Travaux suite dégât d'orage de juillet 2021
- Travaux suite dégât inondations décembre 2021

*Le Budget Primitif 2022 de la commune est voté à l'unanimité.*

→ **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales**

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'augmenter pour l'année 2022 les taux de 2% soit :

- Taxe foncière sur le bâti : 27,50 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 16,95 %

*Voté à l'unanimité*

→ Madame le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée pour le marché public de travaux à tranche ferme de réfection des façades de l'église.

Une entreprise a été candidate. À l'issue de l'analyse de l'offre, Madame le Maire propose de retenir l'entreprise ONAL MAÇONNERIE FAÇADE pour un montant total de 50 790 € HT.

*Voté à l'unanimité*

→ Un habitant sollicite la location d'une bande (3m de large) du terrain communal, parcelle F191, jouxtant sa propriété afin de nettoyer cet endroit où les engins agricoles ne peuvent pas accéder. Le conseil approuve la location de cette bande d'herbe pour l'année 2021, pour un montant de 10 €.

*Voté à la majorité, une abstention.*

→ La vente d'herbe (sans pâturage) du terrain communal, parcelle F191 situé sous l'atelier des services techniques est accordée à M. Villard Nicolas (agriculteur) pour la saison 2022, pour un montant de 40 €. Une partie de cette parcelle est déjà louée à un habitant.

*Voté à l'unanimité.*

#### **Questions diverses**

→ Madame le Maire informe le conseil que deux journées de déboisement des berges de l'Adoin au hameau de Tourtre ont eu lieu. Elles ont été réalisées par les agents techniques et l'AAPPMA La Truite du Vercors.

#### **Tour de table**

→ Jean Vignon relate au conseil la réunion du Collectif Part'âge. Il y a été évoqué les projets en cours soit :

- L'acquisition par le centre social la Paz de vélo électrique à la location pour promouvoir la mobilité douce.
- La mise en place d'atelier de pleine conscience
- La poursuite de café de rencontre

→ Jean-Christophe Dye informe le conseil que dans le cadre du projet de l'Atlas de la Biodiversité Communale, une sortie observation d'une zone humide sera prochainement organisée afin d'apprendre à recenser les insectes colonisateurs.

**Le prochain conseil aura lieu le jeudi 5 mai 2022 à 20h30**

*Secrétaire de séance : Jean Vignon*